Agence spatiale canadienne | Canadian Space Agency

Agence spatiale canadienne

2026-2027

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 30 septembre 2026

Compte rendu de la gestion
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026

Agence spatiale canadienne
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada représenté
par le Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, 2026
Numéro de catalogue : ST96-16F-PDF
ISSN : 2564-4254

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction, comme le prévoit l'article 65.1 de *la Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe, mais a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'Agence spatiale canadienne (ASC), qui sont satisfaits de sa présentation et de son contenu. Ce rapport doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses 2026-2027[1].

1.1 Mandat et activités de programmes

L'ASC a pour mandat *de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant sociaux qu'économiques.*

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le mandat et le cadre ministériel des résultats de l'ASC dans le dernier Plan ministériel [1].

[1] *Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses (BPD) et le plan ministériel peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce Rapport financier trimestriel (RFT). Les données du plan ministériel comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour, via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD).*

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses (si applicable) pour l'exercice en cours. Il a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'informations financières à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

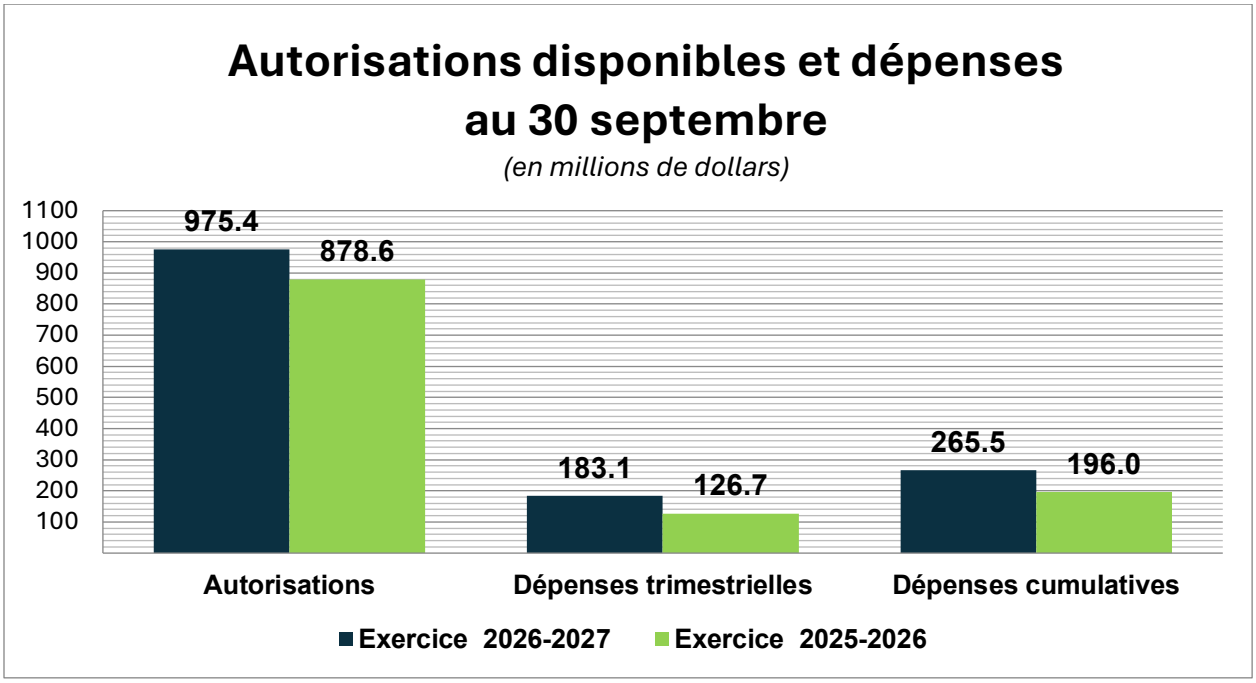
L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses, soit une comptabilité d'exercice partielle. La comptabilité d'exercice partielle inclut les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué dans les annexes.

2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2026-2027 et 2025-2026

Les crédits totaux disponibles au 30 septembre 2026 sont de 975,4 millions de dollars, qui représentent une augmentation de 96,8 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent (11 %).

Autorisations *(en milliers de dollars)*	**2026-2027**	**2025-2026**	**Variance**	**%**
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	314 272	293 711	20 561	7%
Crédit 5 - Dépenses en capital	580 325	500 420	79 905	16%
Crédit 10 - Subventions et contributions	60 981	67 018	(6 037)	(9%)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 715	17 358	2 357	14%
Produit de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	93	56	37	66%
Autorisations budgétaires totales	**975 386**	**878 563**	**96 823**	**11%**

Autorisations liées au crédit 1 (dépenses de fonctionnement)

Au 30 septembre 2026, les autorisations totalisent 314,3 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 293,7 millions de dollars au 30 septembre 2025, ce qui représente une hausse de 20,6 millions de dollars (7 %).

Cette augmentation s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 25,4 millions de dollars pour les activités reliées au successeur de la Mission de Constellation RADARSAT.
- Une augmentation de 16,9 millions de dollars pour les activités reliées au projet Programme d'accélération de l'exploration lunaire (PAEL) - La mission de l'astromobile utilitaire canadien sur la Lune.
- Une augmentation de 15,8 millions de dollars pour les activités reliées à la mission de constellation Radarsat (MCR).
- Une diminution de 3,1 millions de dollars pour les activités reliées au projet Mission Aérosols, vapeur d'eau, nuages et leurs interactions avec le rayonnement (AVENIR) - Radiomètre imageur pour mesurer les émissions des nuages de glace mince dans l'infrarouge lointain (NuagIR).
- Une diminution de 6,4 millions de dollars à titre de contribution de l'ASC à l'examen exhaustif des dépenses annoncées dans le budget de 2025.
- Une diminution de 9,6 millions de dollars reliée au montant du report du budget de fonctionnement reçu en 2026-2027 moins élevé que celui reçu en 2025-2026.
- Une diminution de 10,7 millions de dollars pour les activités reliées au projet de la station spatiale internationale (SSI).
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant à des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

Autorisations liées au crédit 5 (dépenses en capital)

Au 30 septembre 2026, les autorisations totalisent 580,3 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 500,4 millions de dollars au 30 septembre 2025, ce qui représente une augmentation de 79,9 millions de dollars (16 %).

L'augmentation s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 38,2 millions de dollars pour les activités reliées au projet de Canadarm3.
- Une augmentation de 26,5 millions de dollars reliée au montant des reports de budget de capital reçu en 2026-2027, plus élevé que celui reçu en 2025-2026.
- Une augmentation de 19,8 millions de dollars pour les activités reliées à la Mission opérationnelle Canadienne (MOC) - Garde Feu (GF).
- Une diminution de 9,9 millions de dollars pour les activités reliées au projet Programme d'accélération de l'exploration lunaire (PAEL) - La mission de l'astromobile utilitaire canadien sur la Lune.

- Une diminution de 10,6 millions de dollars pour les activités reliées aux Interfaces robotisées externes de la station Gateway (GERI).
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant à des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

Autorisations liées au crédit 10 (subventions et contributions)

Au 30 septembre 2026, les autorisations totalisent 61 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 67 millions de dollars au 30 septembre 2025, ce qui représente une baisse de 6 millions de dollars (-9 %).

Cette diminution s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 2,3 millions de dollars pour le programme de contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE).
- Une diminution de 3,8 millions de dollars dans le programme global de subventions et contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant à des transferts entre des crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2026-2027 et 2025-2026

Les dépenses cumulatives au 30 septembre 2026 sont de 265,5 millions de dollars et représentent une augmentation cumulative de 69,4 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les dépenses pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026 sont de 183,1 millions de dollars et représentent une augmentation de 56,3 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Dépenses par crédit au 30 septembre

Dépenses par Crédit *(en milliers de dollars)*	2026-2027		2025-2026		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	67 561	109 633	62 600	96 519	4 961	13 114
Crédit 5 - Dépenses en capital	106 645	131 596	55 779	73 831	50 866	57 765
Crédit 10 - Subventions et contributions	3 954	14 385	4 026	17 014	(72)	(2 629)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 928	9 857	4 339	8 679	589	1 178
Dépenses des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	-	-	-	-	-	-
Dépenses budgétaires totales par Crédit	**183 088**	**265 471**	**126 744**	**196 043**	**56 344**	**69 428**

Dépenses liées au crédit 1 (dépenses de fonctionnement)

L'augmentation de 5 millions de dollars des dépenses trimestrielles (8 %) s'explique principalement par les variations dans le calendrier de paiement pour le programme canadien de la station spatiale internationale (SSI). L'augmentation de 13,1 millions de dollars des dépenses cumulatives (14 %) s'explique principalement par les variations dans le calendrier de paiement des projets tels que le programme canadien de la station spatiale internationale (SSI) et la mission de l'astromobile utilitaire canadien sur la Lune.

Dépenses liées au crédit 5 (dépenses en capital)

L'augmentation de 50,9 millions de dollars des dépenses trimestrielles (91 %) et l'augmentation de 57,8 millions de dollars des dépenses cumulatives (78 %) s'expliquent principalement par les variations dans le calendrier de paiement des projets tels que le Satellite de réapprovisionnement Radarsat+ et Canadarm3.

Dépenses par article courant au 30 septembre 2026

Dépenses par Article courant *(en milliers de dollars)*	2026-2027		2025-2026		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	39 184	70 558	38 254	65 907	930	4 651
Transports et communications	1 380	2 474	1 242	2 017	138	457
Information	283	527	194	261	89	266
Services professionnels et spéciaux	107 935	144 517	76 433	102 521	31 502	41 996
Location	1 645	2 264	1 390	2 304	255	(40)
Service de réparation et d'entretien	799	1 567	508	652	291	915
Services publics, fournitures et approvisionnements	337	690	437	774	(100)	(84)
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	12	12	24	24	(12)	(12)
Acquisition de matériel et d'outillage	25 340	26 258	2 107	2 423	23,233	23,835
Paiements de transfert	3 955	14 385	4 026	17 014	(71)	(2 629)
Autres subventions et paiements	2,218	2,219	2,129	2 146	89	73
Dépenses budgétaires totales par Article courant	**183 088**	**265 471**	**126 744**	**196 043**	**56 344**	**69 428**

Les dépenses totales de l'ASC enregistrées lors du 2e trimestre 2026-2027 se chiffrent à 183,1 millions de dollars alors qu'elles étaient de 126,7 millions de dollars à la même période l'an passé. Ceci représente une augmentation de 56,3 millions de dollars (44 %) par rapport à l'exercice précédent.

De façon cumulative, les dépenses au 30 septembre 2026 s'élèvent à 265,5 millions de dollars, comparativement à 196 millions de dollars à la même période l'an passé. Il s'agit d'une augmentation de 69,4 millions de dollars (35 %) cette année.

Les écarts significatifs, par article courant, sont les suivants :

Services professionnels et spéciaux

L'augmentation de 31,5 millions de dollars des dépenses trimestrielles (41 %) et de 42 millions de dollars des dépenses cumulatives (41 %) s'expliquent principalement par les variations dans le calendrier de paiement des projets tels que le programme canadien de la station spatiale internationale (SSI) et Canadarm3.

Acquisition de matériel et d'outillage

L'augmentation de 23,2 millions de dollars des dépenses trimestrielles (1103 %) et de 23,8 millions de dollars des dépenses cumulatives (984 %) s'explique principalement par la variation dans le calendrier de paiement du Satellite de réapprovisionnement Radarsat+.

3. Risques et incertitudes

L'ASC exerce ses activités dans un contexte en constante évolution. La nature spécifique du programme spatial canadien (PSC) confronte l'ASC à des enjeux liés au développement de technologies avancées ainsi qu'à l'aspect international de certains projets. Pour le Canada, les activités spatiales doivent être réalisées en partenariat avec les autres puissances spatiales au moyen de technologies novatrices. La nature internationale et les défis techniques associés au développement et à la mise en œuvre de technologies innovantes, en collaboration avec de multiples partenaires, génèrent des risques dans la réalisation des projets. De même, la possibilité d'une interruption de services ou d'une divulgation non autorisée d'information découlant d'un événement de cybersécurité pose un risque additionnel aux opérations de l'ASC. Ces éléments se traduisent en des risques financiers associés à l'utilisation des fonds tels que le report des fonds et la hausse des coûts.

De l'Accord de coopération Canada / l'Agence spatiale européenne (ASE) émane également des risques tels que les montants payables qui varient en fonction des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), de la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), de l'inflation et de l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portefeuille de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales). De plus, des pratiques rigoureuses de gestion de projets sont en place, ainsi que des mesures d'atténuation des risques de cybersécurité. Ces initiatives permettent à l'ASC de faire le suivi et de rapporter sur les progrès de ses

engagements, d'évaluer l'efficacité de ses travaux et d'harmoniser ses ressources avec les priorités.

Également, afin de renforcer les mesures déjà en place, l'ASC s'appuie sur un cadre structuré de gestion des risques, incluant des consultations interdisciplinaires lors de l'estimation des coûts, un suivi rigoureux par des tableaux de bord mensuels, un registre formel des risques, et un processus d'attestation financière exigeant. Ces mécanismes permettent une détection précoce des écarts, une adaptation rapide aux imprévus, et une meilleure prévisibilité financière malgré les défis liés à l'inflation, à la rareté des fournisseurs spécialisés, à l'immaturité de certaines technologies et aux ajustements imposés par des partenaires internationaux.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

En juillet 2026, le mandat de la présidente de l'Agence spatiale canadienne, Lisa Campbell, a pris fin. Afin d'assurer la continuité des activités et de la gouvernance de l'Agence, Jean-Claude Piedboeuf a été nommé président par intérim le 16 juillet 2026, en attendant la nomination d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente. À la suite de cette nomination, Guennadi Kroupnik a été nommé vice-président principal par intérim, Programmes spatiaux.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par,

Jean-Claude Piedboeuf Date	Josée Saint-Marseille Date
Président intérimaire	Vice-présidente intérimaire, Stratégie corporative et Innovation, et Dirigeante principale des finances
Longueuil, Québec	Longueuil, Québec

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Annexe 1

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026

État des autorisations (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2026-2027			Exercice 2025-2026		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 (2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 (2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Crédit 1 : Dépenses de fonctionnement	314 272	67 561	109 633	293 711	62 600	96 519
Crédit 5 : Dépenses en capital	580 325	106 645	131 596	500 420	55 779	73 831
Crédit 10 : Subventions et contributions	60 981	3 954	14 385	67 018	4 026	17 014
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 715	4 928	9 857	17 358	4 339	8 679
Produit de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	93	-	-	56	-	-
Autorisations budgétaires totales	**975 386**	**183 088**	**265 471**	**878 563**	**126 744**	**196 043**

(2) N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE Annexe 2

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2026-2027			Exercice 2025-2026		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 (2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 (2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Personnel	144 235	39 184	70 558	139 289	38 254	65 907
Transports et communications	8 304	1 380	2 474	8 311	1 242	2 017
Information	642	283	527	1 242	194	261
Services professionnels et spéciaux	559 666	107 935	144 517	645 813	76 433	102 521
Location	7 802	1 645	2 264	3 870	1 390	2 304
Service de réparation et d'entretien	3 870	799	1 567	4 914	508	652
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 257	337	690	1 659	437	774
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	0	12	12	177	24	24
Acquisition de matériel et d'outillage	185 849	25 340	26 258	3 593	2 107	2 423
Paiements de transfert	60 981	3 955	14 385	67 018	4 026	17 014
Autres subventions et paiements	2 780	2 218	2 219	2 677	2 129	2 146
Dépenses budgétaires totales	**975 386**	**183 088**	**265 471**	**878 563**	**126 744**	**196 043**

(2) N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.